JANVIER FEVRIER 2015 N°56

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

JE SUIS CHARLIE

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Une médaille pour la présidente du Cadeb
Page 2

L'assemblée générale du Cadeb
Page 3

Construire autrement grâce à l'autopromotion
Page 4

Bilan environnemental et énergétique de l'incinérateur de Carrières–sur-Seine
Page 5

Voie nouvelle départementale RD 121 :
des questions en suspens
Page 6

L'Ile de la loge à Bougival confrontée à son devenir
Pages 7 et 8

Des adultes s'initient ou se perfectionnent au vélo dans un cadre associatif
Page 9

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 10

2015, année de l'intercommunalité

L'année 2015 sera nécessairement placée sous le signe de l'intercommunalité, et ceci pour trois raisons principales. Tout d'abord, au 1er janvier, les sept communes (*) de la Boucle de Seine deviennent une communauté d'agglomération (la Cabs). Ensuite, 2015 devrait voir la finalisation du document de planification intercommunale de notre territoire (le Scot). Enfin, dès le 1er janvier 2016, la perspective d'une grande intercommunalité à 20 communes n'est pas à exclure.

La transformation de notre communauté de communes en communauté d'agglomération au 1er janvier de cette année n'est pas un simple changement de nom. La Cabs, qui succède à la CCBS, acquiert des nouvelles compétences. Et notamment dans le domaine de l'environnement, qui inclut désormais l'air, le bruit et l'énergie, en plus de la gestion des déchets déjà communautarisée. Ce devrait être l'occasion pour la nouvelle intercommunalité de lancer des initiatives pour une meilleure prise en compte du développement durable sur notre territoire.

La Cabs s'est fixée pour objectif d'arrêter en 2015 son schéma de cohérence territoriale (Scot), document de planification intercommunale qui fixera les axes de priorité et les objectifs partagés par toutes les communes dans l'organisation future du territoire, dans tous les domaines: espaces agricoles et naturels, habitat et logement, déplacements et transports en commun, développement économique, préservation de l'environnement. Le Cadeb, associé à l'élaboration de ce document, sera attentif notamment à la préservation des espaces agricoles et naturels sur notre territoire, qui est l'un des objectifs affichés par le document mais qui reste à finaliser en accord avec la profession agricole.

Enfin, au 1er janvier 2016, un nouveau découpage intercommunal verra le jour, sous l'égide du préfet de région, en vue de créer des entités d'au moins 200.000 habitants. Une dérogation sera-t-elle accordée à notre territoire, qui avec près de 180.000 habitants, n'est pas loin de l'objectif? C'est le souhait exprimé majoritairement par nos élus. Ou bien ira-t-on vers une grande intercommunalité qui pourrait atteindre 340.000 habitants, avec 20 communes, en incluant Saint-Germain-en-Laye et ses alentours, Maisons-Laffitte et le Mesnil-le-Roi, et même Bezons, pourtant situé dans le Val-d'Oise?

Quelle que soit l'option finalement retenue, les associations se préparent, avec une habitude de la coopération au-delà des frontières administratives actuelles. Dès à présent, le Cadeb est implanté en dehors de la Boucle dans les communes de Bougival, Maisons-Laffitte et Louveciennes, tout en entretenant des relations avec les associations de Saint-Germain-en-Laye et Bezons, qui seront invitées à la prochaine assemblée générale du Collectif.

Le Bureau du Cadeb

(*) Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Vésinet, Montesson et Sartrouville

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Décembre

- Mardi 2 : réunion publique de clôture du débat public du Port Seine métropole Ouest (PSMO) à Achères
- Mercredi 3 : conseil d'administration de Plaine d 'avenir 78
- Vendredi 5 : journée de formation sur les sols, avec FNE et Natureparif
- Lundi 8 : commission consultative des services publics locaux de Sartrouville
- Mardi 9 : conseil d'administration d'Yvelines Environnement à Versailles (pouvoir)
- Mercredi 10 : réunion avec l'agence régionale AirParif sur la pollution atmosphérique et le bruit autour de la RD 121
- Jeudi 11 : commission consultative des services publics locaux de Houilles
- Jeudi 11 : Assemblée générale de l'Observatoire des usagers de l'assainissement (Obusass) à Paris
- Lundi 15 : réunion trimestrielle du bureau du Cadeb avec M. Pierre Fond, Président de la CCBS
- Mercredi 17 : Conseil communautaire de la CCBS à Croissy-sur Seine
- Jeudi 18 : Conseil d'Administration d'Ile-de-France Environnement.
- Jeudi 18 : commission consultative des services publics locaux de la C.C.B.S.
- Vendredi 19 : réunion de la Commission de suivi de site (CSS) à Carrières sur Seine (voir en page 5)

Agenda associatif

- Dimanche 25 janvier : Sortie d'hiver avec Réseau Vélo 78. Reconnaissance des accès vélo à la Défense.

Renseignements : www.reseauvelo78.org/

- Samedi 7 février : Assemblée générale annuelle du Cadeb, à la maison du département, à Montesson., en matinée (voir en page 3).

Inscription préalable obligatoire par mail: cadeb78@wanadoo.fr

A partir de 11 heures, la réunion se poursuivra par une table ronde sur le logement et l'habitat (voir en page 3)

Renseignements : www.cadeb.org rubrique agenda

- Lundi 30 mars : Colloque mise en « Seine » des enjeux climatiques, avec Ile-de-France Environnement. De 9h à 18h à Boulogne-Billancourt.

- Samedi 18 avril : fête de la salade nouvelle à Montesson avec Plaine d'avenir 78 sur le thème : biodiversité et diversité des productions

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Paulette Menguy reçoit la médaille de la ville de Sartrouville

Le lundi 12 janvier, Paulette Menguy, présidente du Cadeb, reçoit des mains de Pierre Fond, Maire de Sartrouville, Président de la communauté d'agglomération de la boucle de la Seine, la médaille de la ville.

A 73 ans, qualifiée de « multicartes » pour ses nombreuses activités au sein d'associations de quartier, d'anciens combattants et de retraités, Paulette Menguy est honorée principalement pour son investissement au sein du Cadeb, qu'elle préside depuis 1998, et notamment son action pour « la sauvegarde de la plaine de Montesson et le maintien de ses maraichers ».

La présidente du Cadeb a souhaité associer tous les membres du Collectif à cet hommage, et notamment Elisabeth Boyer, la première présidente, les membres fondateurs, Charles Gourdet, décédé en 2005, Alex Ballot , Françoise Delbart et Nelly Doise.

Adhésions au Cadeb

Associations*:* L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du Cadeb.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Bulletin d'adhésion 2015 (individuels)

Je demande à adhérer au Cadeb et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:
Cadeb 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom …….. Prénom …….
Adresse ……....
……....
Tél: ……...
Courriel: ……...

Le Cadeb réunit son assemblée générale

L'assemblée générale annuelle du Collectif aura lieu le samedi 7 février au matin à Montesson. Les associatifs qui souhaitent y participer sont les bienvenus, sous réserve d'inscription préalable.

Les faits marquants de l'année 2014

Tout d'abord, ayons une pensée amicale pour deux membres du bureau du Cadeb et « piliers » du Collectif, Nelly Doise et François Aubrun, confrontés en 2014 à des ennuis de santé importants. Nous leur souhaitons bon courage dans cette épreuve et les assurons de toute notre solidarité associative.

A la fin de l'année 2014, le Cadeb fédérait dix-huit associations d'environnement, thématiques ou territoriales. Un nombre sans changement par rapport à l'année précédente, toutes les associations membres en 2013 ayant renouvelé leur confiance au collectif. Le Cadeb est présent dans les sept communes de la boucle de Montesson, ainsi qu'à Bougival, Louveciennes et Maisons-Laffitte, communes riveraines de la Seine situées à l'extérieur de la Boucle.

Recours

Pour la première fois depuis sa création, le Cadeb a déposé en 2014 un recours contre une décision préfectorale, la déclaration d'utilité publique du projet de Zac de la Borde à Montesson. Conjointement avec la profession agricole, le collectif conteste la localisation des équipements publics et de quelques logements sur quatre hectares de terres maraichères à forte valeur agronomique. Le Cadeb ne souhaite pas bloquer le projet mais le faire modifier afin de préserver l'activité agricole.

Plusieurs réunions constructives ont eu lieu en 2014 entre le bureau du Cadeb et Pierre Fond, nouveau président de la Communauté de communes de la boucle de Seine. Tous les dossiers en cours ont été abordés, et notamment le projet de Schéma de cohérence territoriale de la Boucle (Scot), document de planification intercommunale fixant les axes de priorité et les objectifs partagés par toutes les communes dans l'organisation future du territoire.

L'association agriurbaine Plaine d'avenir 78 a trouvé en 2014 son rythme de croisière ; au printemps, elle a organisé la 2ème fête de la salade nouvelle, et en hiver a fermé les accès aux chemins de la Plaine pour éviter les dépôts sauvages. Le Cadeb est membre fondateur de l'association, au côté des autres acteurs – communes, maraîchers, propriétaires fonciers, associatifs – décidés à œuvrer ensemble pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels de la Plaine de Montesson et ses environs.

Les membres du Cadeb en assemblée générale en 2014

Enfin, le site Internet du Cadeb a été restructuré en totalité. Sa présentation est plus agréable, et l'accès aux différentes rubriques facilité. Avec une nouveauté : il est désormais possible de s'inscrire en ligne à la Lettre du Cadeb, et rejoindre les quelque 1200 internautes déjà destinataires de l'outil d'information du Collectif.

Une table ronde sur le logement

Après l'assemblée statutaire, qui entendra le rapport d'activité, le rapport financier et élira le conseil, la réunion se poursuivra par une table ronde sur le thème de l'habitat et du logement.

Intervenants :

- Bertrand BARRERE, architecte (voir en page 3 de la Lettre)
« quand des citoyens deviennent promoteurs de leur habitat »

- Jean-Roger DAVIN , Maire de Croissy–sur-Seine, Vice-Président de la Cabs en charge du logement
« quelles priorités en matière de logement dans la Boucle ? »

- Jean-Claude LOEWENSTEIN, ancien président de Solidarité Logement de la Boucle et animateur du groupe sur l'Habitat Participatif
« l'insertion, par l'hébergement, le logement, ou l'amélioration des conditions de logement, des personnes défavorisées. »

- Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, architecte et urbaniste, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE 78)
« *faut-il craindre la densification des centres villes* ? »

Animateur : Jacques FIRMIN, vice-président du Cadeb

L'autopromotion accompagnée permet de faire du logement autrement

Ce concept innovant privilégie l'initiative citoyenne et le rapport à l'humain et à la nature. Il pourrait répondre aux besoins et préoccupations des habitants de la Boucle en matière d'habitat. Une table ronde lui sera consacrée lors de l'assemblée générale du Cadeb (voir en page 3 de la Lettre).

L'autopromotion repose sur le principe d'une maîtrise d'ouvrage collective, regroupant les futurs acquéreurs et utilisateurs d'un l'immeuble. Concrètement, les ménages motivés par l'acquisition de leur logement choisissent de se regrouper afin d'investir ensemble dans un projet immobilier, conçu pour répondre aux besoins d'espace et possibilités financières de chacun.

Ils se constituent en maître d'ouvrage de leur opération d'habitat. Ils peuvent faire appel aux services d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), pour les aider à maîtriser l'ensemble des tâches organisationnelles de leur projet.

Diversité des projets

Les projets peuvent prendre des formes très diverses, de l'immeuble en ville au hameau de maisons villageoises. Ils peuvent être grands ou petits, simples ou complexes, économiques ou luxueux. Ils peuvent mettre en jeu une dimension importante de partage et de vie collective le cas échéant.

L'autopromotion peut être envisagée de deux manières.

La première peut être un groupe de personnes réunies par des affinités, des valeurs communes et la volonté de donner à leur projet une dimension de vie collective importante. De tels groupes se créent spontanément, consacrent souvent beaucoup de temps à coordonner les attentes respectives de leurs membres, puis se mettent en quête d'un terrain. Quand ils l'ont identifié, ils cherchent généralement à assumer de manière autonome un maximum d'aspects de la mise en œuvre de leur projet. Ce qui exige de leur part l'acquisition de nombreuses compétences et une très grande disponibilité dans la durée.

La deuxième consiste à identifier un site de projet potentiellement attractif, puis à "recruter" progressivement les membres du groupe, en les associant à une démarche de conception architecturale participative. Dans cette configuration, l'initiative peut venir d'une collectivité, d'un propriétaire foncier, ou d'un professionnel en mesure de porter une démarche d'animation de projet dans la durée. Ce type de projet est à priori plus modeste dans ses ambitions de départ, mais permet de fédérer des groupes plus nombreux et plus hétérogènes, avec un risque d'échec moins important.

Unanimm répond à cette seconde approche (voir ci-dessous).

Brigitte Lefranc
Conférences carrillonnes
Chargée de mission habitat au Cadeb

Les avantages de l'autopromotion

- l'avantage économique : en raison de leur statut de maître d'ouvrage, les particuliers accèdent à la transparence des coûts et créent ainsi les conditions d'une acquisition de leur logement à prix coûtant ;
- la dimension humaine et solidaire : le processus implique de mettre en relation les futurs propriétaires ou résidents bien longtemps avant leur installation, et permet ainsi de préparer des relations de voisinage de qualité ;
- la personnalisation du logement : la mise en relation des concepteurs (architectes) avec les futurs utilisateurs des logements permet d'intégrer les attentes individuelles en amont de la conception, et d'imaginer des réponses très personnalisées, y compris dans le contexte à priori contraignant d'un bâtiment d'habitat collectif.

L'ouverture vers des projets dotés d'une dimension d'intérêt général peut aussi faire partie des intentions de certains groupes : intergénérationnel, personnes handicapées...

Opération K'HUTTE : projet d'autopromotion accompagnée à Strasbourg Cronenbourg

Unanimm a été créée et portée par trois professionnels venant d'horizons divers et plus particulièrement par Bertrand BARRERE urbaniste.

Elle consiste à :

- initier des projets de construction ou de rénovation d'immeuble, le cas échéant à l'invitation d'une collectivité et/ou d'un propriétaire foncier,
- recruter et regrouper des particuliers souhaitant investir pour leur habitation, un investissement locatif, un local d'activités…
- organiser la conception du bâtiment en fonction des attentes de chacun,
- assurer du début à la fin l'ingénierie de projet, à savoir tout le travail d'animation et d'organisation, mais en aucun cas la maîtrise d'œuvre.

Ce process Unanimm est le fruit de nombreuses années d'effort, d'expérimentation et de maturation qui ont abouti à la mise en œuvre d'un prototype : l'opération K'HUTTE à Strasbourg-Cronenbourg qui sera achevée en juin 2015.

Le bilan de l'incinérateur de Carrières a été présenté à la commission de suivi de site

La réunion de la commission a permis de faire le point sur le fonctionnement de l'usine, notamment les rejets de polluants atmosphériques, et sur les investissements envisagés pour améliorer l'efficacité énergétique du site.

Malgré les traitements réalisés, les rejets atmosphériques de l'usine d'incinération « Cristal » de Carrières-sur-Seine contiennent des polluants. Le plafond des émissions est fixé par l'administration, à des taux très bas pour préserver la santé des riverains. Il ressort de la présentation faite à la commission le 19 décembre 2014 que les rejets sont largement en deçà des limites autorisées.

Les fumées sont analysées en permanence par des analyseurs placés dans la cheminée de l'usine, d'une hauteur de 65 mètres. En complément de ces analyses en continu, des contrôles trimestriels sont réalisés par des laboratoires indépendants agréés. Enfin, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) effectue chaque année un contrôle inopiné, les prélèvements étant analysés par un laboratoire indépendant.

Bilan environnemental

Deux polluants produits par la combustion des déchets sont particulièrement nocifs : les dioxines et les oxydes d'azote (NOx). Ils sont traités en fin de cycle, par réaction chimique.

Jusqu'à présent, le contrôle des dioxines et furanes, substances fortement cancérigènes, était réalisé de manière ponctuelle par des laboratoires spécialisés. En 2013, des sondes de prélèvement ont été mises en place sur la cheminée permettant un contrôle en semi-continu de ces polluants, ce qui en améliorera le suivi. Les taux constatés jusqu'à présent sont particulièrement bas.

Les oxydes d'azote, notamment le NO2, sont nocifs pour l'environnement (pluies acides) et la santé, particulièrement chez les enfants et les asthmatiques, car ils pénètrent profondément dans les bronches. Comme dans toute la zone dense de l'agglomération parisienne, la valeur limite d'émission est fixée à 80 mg/Nm^3 (200 ailleurs). Rester en deçà nécessite une maitrise fine et continue du processus de combustion à l'intérieur des fours. L'usine a respecté ces limites fixées pour les deux fours, malgré quelques dépassements ponctuels constatés par la DRIEE sur l'un des fours, entre janvier et mai 2013. Les causes de ces écarts, minimes, ont été analysées et des mesures correctives mises en place. Depuis lors, aucun dépassement n'a été constaté.

Bilan énergétique

Le bilan environnemental de l'usine est donc globalement satisfaisant. En revanche le bilan énergétique est très moyen. Un chiffre résume la situation : seule 32% de la vapeur produite par la combustion des déchets est valorisée. Les dirigeants du Sitru sont bien conscients de la situation. C'est pourquoi ils lancent en 2015 une étude technique pour y remédier. Deux pistes sont envisageables. Il serait possible de produire plus d'électricité, à condition d'acquérir un nouveau turboalternateur plus performant. Autre piste : développer le réseau de chaleur, qui vient d'obtenir le label national « Ecoréseau de Chaleur », pour son exemplarité sur le plan environnemental, économique et social. Encore faut-il trouver de nouveaux clients !

Si les études sont concluantes, les investissements pourraient être réalisés des 2016.

Paulette Menguy, présidente
J-C Parisot, secrétaire général
Membres de la CSS représentant le Cadeb

La commission de suivi de site (CSS)

« Cadre d'échange et d'information » autour des installations de traitement des déchets, la commission est composée de cinq collèges: Etat, collectivités territoriales, riverains ou associations, exploitants, salariés.
Ses membres sont nommés pour une période de cinq ans par arrêté préfectoral.
La commission se réunit au moins une fois par an.

Pour en savoir plus :

- Le bilan complet 2013 de l'usine est disponible sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents: www.cadeb.org .
- D'autres informations figurent sur le site Internet du Sitru: www.sitru.fr

Cristal

- Centre de traitement et de valorisation des déchets à Carrières-sur-Seine
- 123 000 tonnes de déchets traités et valorisés par an.
- deux lignes (fours) d'une capacité totale d'incinération de 17 tonnes par heure.
- Avec plus de 300 000 habitants sur 12 communes adhérentes, le SITRU (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains), est maître d'ouvrage de l'équipement .
- L'exploitant du site est la société Novergie, filiale de SITA France.

Moyennes ponctuelles 2013 relevées par un laboratoire indépendant (Cofrac)

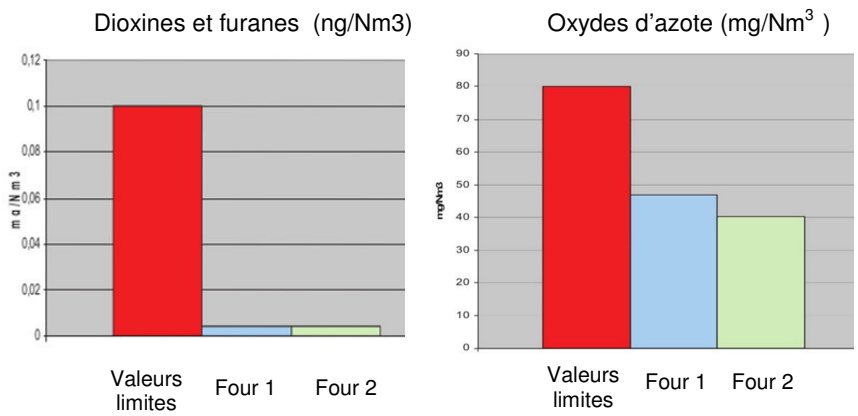

Une réunion Cadeb / CG 78 sur la voie nouvelle départementale RD 121

Après un point sur l'avancement du chantier, le Cadeb a posé des questions sur l'impact du projet sur l'activité agricole, les aménagements cyclables et la pollution atmosphérique.

Chaque année, depuis le début des travaux en 2009, une rencontre a lieu entre le Cadeb, le Conseil général et les élus du territoire sur le projet de voie nouvelle départementale RD 121 à Montesson et Sartrouville.

La réunion tenue le 13 octobre a été l'occasion de faire le point sur l'avancement du chantier et a permis au Cadeb de poser des questions.

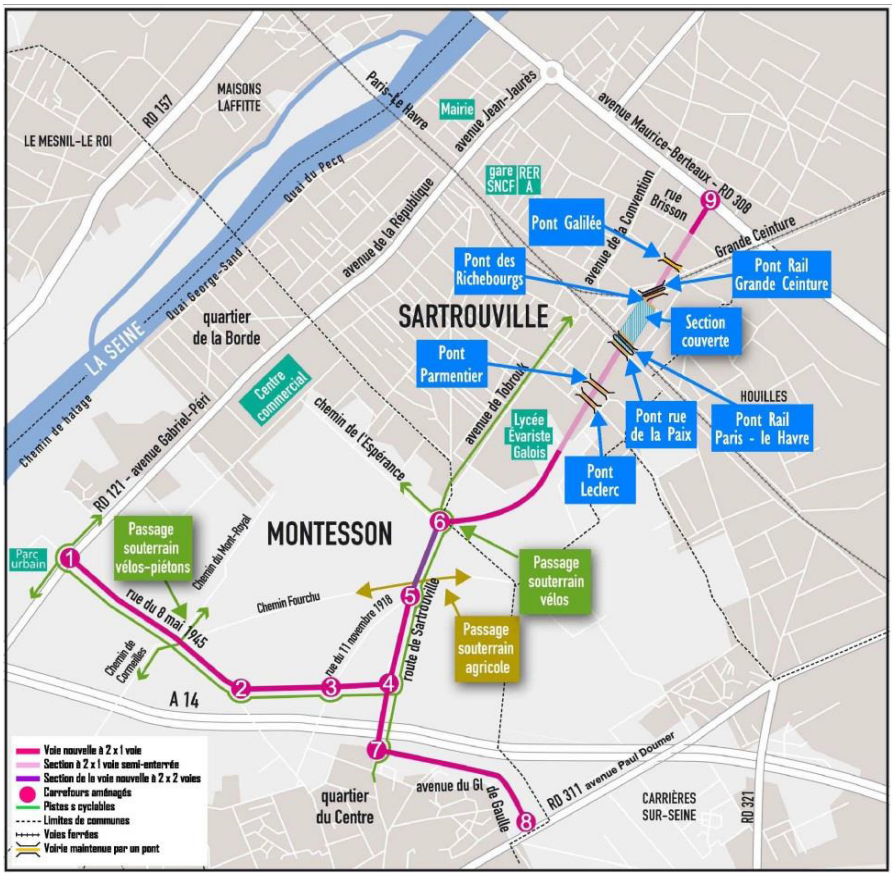

Poursuite des travaux

Depuis la dernière réunion, fin 2013, les travaux se sont concentrés sur Sartrouville, dans les quartiers des Richebourgs et de la Plaine. Avec la mise en place d'un ouvrage important : celui qui permet le passage de la nouvelle route sous la voie ferrée Paris le Havre, à près de 12 mètres de profondeur. L'opération a nécessité l'arrêt complet de la circulation ferroviaire pendant plusieurs jours, en novembre 2013 et avril 2014 (voir Lettre du Cadeb de janvier 2014).

En 2015, les travaux se poursuivront dans le même secteur, par la réalisation de la tranchée ouverte dans le quartier de la Plaine et de la tranchée couverte de 180 mètres dans celui des Richebourgs. Selon le planning actualisé, la fin du chantier sur les deux communes est prévue pour le second semestre 2017, avec probablement une ouverture anticipée par tronçons.

Impact sur l'activité agricole

Dans la deuxième partie de réunion consacrée aux échanges, le Cadeb aborde d'emblée la question de l'impact de la nouvelle infrastructure sur l'activité agricole et s'interroge sur les moyens d'en limiter les effets négatifs. Il doute notamment de l'utilité de la portion à 4 voies dans la Plaine. Pour le Département, cette section à 2 x 2 voies reste nécessaire, compte–tenu des études de circulation, qui prévoient un trafic journalier de 34.800 véhicules/jour sur ce barreau long de 400 mètres. Il n'est pas envisagé d'études complémentaires de trafic.

Le chemin fourchu, axe majeur de circulation des engins agricoles dans la Plaine, sera aménagé pour traverser la voie nouvelle en souterrain, ce qui devrait faciliter les déplacements des maraichers par rapport à la situation actuelle.

Le secteur scolaire

Autre sujet d'importance : la pollution de l'air et les nuisances sonores résultant du projet, notamment dans le secteur scolaire de Sartrouville, que la voie nouvelle longera. Marie-Thérèse Filmotte, présidente de l'association La Plaine, membre du Cadeb, remet en séance une pétition « pour la mise en place de protections des écoles par rapport à la déviation RD 121 », comportant 411 signatures. Sur la pollution atmosphérique, le Cadeb a saisi l'agence régionale AirParif, ce dont le département prend acte. Un débat s'engage entre les participants sur les effets du projet sur la qualité de l'air, positifs ou négatifs, sans qu'une conclusion s'impose.

Concernant les aménagements cyclables, Réseau Vélo 78 rappelle que des projets communaux devaient venir compléter la voie nouvelle, là où rien n'est prévu sur son tracé. A Montesson, les études avancent et la réalisation des aménagements fait partie des engagements de la municipalité. A Sartrouville, en revanche, rien n'est prévu actuellement pour prolonger la bande cyclable de la rue de Tobrouk par la rue de la Convention, et le Département précise qu'il n'a pas de projet sur cette portion, entre la voie ferrée et la départementale 308. Le problème reste donc entier.

Même si ces réunions n'ont pas permis jusqu'à présent d'obtenir d'améliorations significatives du projet, elles restent utiles et nous remercions le Département de les organiser.

Gérard Moulin, chargé de mission transports
Jacques Perdereau, chargé de mission pollutions
Marie-Thérèse Filmotte, présidente de l'association La Plaine
Patrick Breteuil , président du comite de quartier des Richebourgs
Jean-Claude Parisot, secrétaire général du Cadeb

Ile de la Loge : les aménagements cyclables inquiètent les riverains

La ville de Le Port Marly a décidé de construire une passerelle sur le petit bras de Seine pour relier le centre-ville à l'ile, d'y ouvrir au public un parc paysager et d'aménager des liaisons douces en bordure de fleuve. Les intéressés réagissent à ces différents projets. .

La petite route de l'Ile. A gauche, la Seine

L'ile de la Loge est un « *lieu hors du temps* » ; ses habitants, réunis en association, ont à cœur « *de préserver ses charmes, pour le présent comme pour les générations futures.* » Tâche délicate, car ils constatent depuis quelques années une augmentation notable du trafic automobile sur la seule route de l'ile, « *sans trottoir, sans éclairage et parsemée de nids de poules* ».

A ces difficultés s'ajoutent pour eux la récente découverte d'un projet de piste cyclable, associé à celui d'une passerelle, porté par la mairie de Port-Marly, pour relier son centre-ville à un futur parc paysagé de 10 hectares au bout de l'Ile (zone classée en Espace Naturel Sensible).

Trop de voitures sur l'ile?

La petite route de l'ile peut-elle accueillir plus de cyclistes? L'association « Les Habitants de l'Ile de la Loge » (LHIL) est globalement plutôt favorable au développement de circulations douces sur la route de l'ile, ce qui va « *dans le sens des politiques actuelles en matière de déplacement* ». Mais elle pose un préalable :

Suite en page 8

L'ile de la Loge

Long ruban de terre de 2,5 Kilomètres environ, l'ile de la Loge fait face à Croissy-sur-Seine sur la rive droite, et Le Port-Marly, Louveciennes et Bougival sur la rive gauche. En amont, elle est séparée de l'île de la Chaussée par les écluses de Bougival.

On accède à l'ile à partir de la départementale D113, cette voie à grande circulation qui relie Rueil à Saint-Germain-en-Laye, sur la rive gauche. « *Lorsque l'on quitte le flux incessant de véhicules de la D113 et que l'on pénètre sur l'Ile de la Loge par son petit pont (1), on ne peut manquer d'admirer à droite, sur fond de « colline des Impressionnistes », un petit ilot, vestige de la machine de Marly qui permettait d'alimenter en eau le château de Versailles. On y voit souvent se dorer au soleil des oies, des cormorans, des cygnes ou des hérons. A gauche, se dresse le petit château, caché derrière les cèdres, (pavillon néo-gothique construit pour l'exposition universelle de 1900). Une fois sur la route de l'Ile, une allée de très grands platanes et de vieux tilleuls vous accueille.*

D'abord sur la commune de Bougival, puis sur celle de Louveciennes, des maisons datant des années 1900 et d'autres, plus récentes, se succèdent jusqu'aux installations du Centre de Sports et de Loisirs de la Banque de France (CSLBF). Il abrite quelques bâtisses qui faisaient autrefois partie de la « Jersey Farm » (fin XIXème siècle), première ferme expérimentale en Europe en matière de traite électrique des vaches. C'était un site très pittoresque et surprenant, figurant sur de très nombreuses cartes postales.

Plus loin, vous arrivez à Port-Marly, où se trouvent les bâtiments de la Communauté Emmaüs (bâtie il y a soixante ans), puis le terrain de foot de la ville, celui de Paint ball, une friche de plusieurs hectares et enfin la société de travaux fluviaux EMCC. »

Frédérique de Kervasdoué, présidente Association Les Habitants de l'Île de la Loge (LHIL)

(1) Le petit pont routier sur le bras non navigable de la Seine a été baptisé en mai 2014 « pont de l'abbé Pierre ».

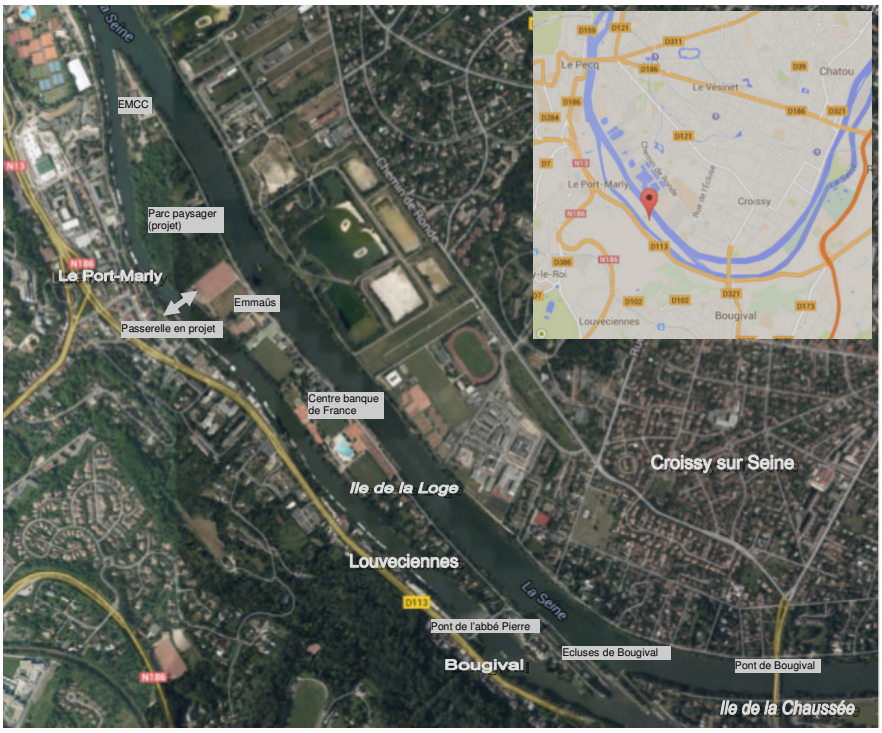

Suite de la page 7

« *cela ne peut être envisagé tant qu'il y aura autant de voitures sur l'Ile, pour des raisons évidentes de sécurité, que les communes ne peuvent laisser assumer aux seuls riverains.* » En effet, les iliens rappellent qu'ils sont « *potentiellement responsables de tout incident pouvant survenir sur la portion de route dont ils sont propriétaires.* » Et de conclure : « *Le projet doit être cohérent dans son ensemble. Il doit s'inscrire dans le cadre d'une vision claire et globale de l'avenir envisagé pour l'Ile de la Loge. S'il doit s'agir d'un lieu de circulations douces, les promoteurs et soutiens du projet doivent commencer par présenter les moyens qu'ils envisagent de mettre en œuvre pour réduire de manière importante le trafic sur cette petite route et assurer la sécurité des usagers.* »

Emmaüs menacé?

Ce projet de passerelle et de piste cyclable a également fait réagir la communauté Emmaüs dite de Bougival, implantée en fait sur la partie marlypontaine de l'ile, et ce depuis 1954. Avec 120 compagnons hébergés, 8.000 tonnes de marchandises collectées chaque année et de 300 à 600 visiteurs par jour, la communauté est l'une des plus importantes de France. S'estimant menacée dans son existence même par le projet, Emmaüs a lancé fin septembre une pétition relayée par la presse locale. Elle craint la suppression de places de parking utilisées par les visiteurs de la communauté, pour réaliser la liaison cyclable et piétonne. Elle demande la création d'un « *parking d'une capacité de 250 à 300 places de stationnement en remplacement* » et propose de créer la liaison cyclable, « *non plus au travers de l'ile mais le long de la RD 113* » . Pour Emmaüs, il faut

La passerelle sur le magazine municipal

« *repenser la totalité du stationnement sur l'ile et intégrer Emmaüs dans cette logique* ».

Occupation illégale

Pour l'association « Racine » de Louveciennes, membre du Cadeb, il paraît « *légitime de contester le projet de passerelle dont l'utilité véritable n'est guère convaincante et de faire pression sur les pouvoirs publics pour que soit ouverte aux circulations douces l'emprise de la servitude de marchepied le long du quai Conti* », c'est-à-dire le long de la D113. La principale difficulté se situe sur la commune de Louveciennes, car l'emprise est « *occupée par les riverains qui ont édifié des clôtures empêchant le passage le long du fleuve* » des piétons et des cyclistes, en toute illégalité. Et l'association de reprocher à la ville de Louveciennes d'avoir « *joué la montre pour éviter d'agir contre les occupants illégaux, comptant sur le projet de passerelle entre Port-Marly et l'île de la Loge pour résoudre le problème de la circulation des randonneurs en établissant via l'île un circuit sans rupture entre le pont-barrage de Bougival et Port-Marly.* » Pour Racine, « *cette solution est inacceptable.* »

Occupation illégale des bords de Seine à Louveciennes

Projets distincts

L'association « Réseau Vélo 78 » a rencontré mi-octobre la ville de Le Port-Marly. Il en ressort qu'il y a plusieurs projets distincts.

Tout d'abord, une passerelle sur la Seine qui devrait être utilisable en fin d'année 2015 : elle comprend deux escaliers, de chaque coté d'un funiculaire central. Les deux escaliers comprendront chacun une goulotte vélo qui permettra de monter d'un côté et de descendre de l'autre. Le funiculaire, nécessaire aux handicapés, sera également accessible aux piétons et aux vélos (deux ou trois seulement à la fois). L'édification de la passerelle permettra l'accès à un parc public de loisirs, avec jeux d'enfants, parcours sylvestre, aire de pique-nique, qui sera aménagé sur des terrains (ceux du paint-ball) que la commune vient d'acquérir.

Simultanément, sur la rive gauche de la Seine, l'aménagement piétonnier et cyclable venant du Pecq sera poursuivi jusqu'aux limites de la commune. Une portion du "Chemin de Seine". projet ambitieux d'aménagement des berges de la Seine pour les circulations douces, porté par le Département des Yvelines et soutenu par Réseau Vélo 78 ; il permettra de « *restaurer, aménager, et rendre accessible aux citoyens les berges de ce fleuve qui fait partie de notre patrimoine, et qui a été trop souvent exploité, pollué, ignoré, bétonné* ».

Quant aux aménagements cyclables sur l'ile, la ville n'a pas souhaité aborder ce sujet, affirmant même qu'il n'y avait pas de projet.

Concertation et coordination

Pour le Cadeb, il est urgent que la coordination entre tous les acteurs se développe et que les différentes collectivités pratiquent une véritable concertation avec les associations, et notamment celle de l'ile de la Loge, comme elle l'a demandé par un récent courrier adressé à Mme le Maire de Port-Marly: « *Dans cette période de négociation et de finalisation du projet, il nous semble légitime que toutes les parties prenantes (…) soient informées et conviées à la table de la concertation.* »

Jean-Claude Parisot
Cadeb

Vélo-école : une affaire qui roule !

Depuis le mois d'octobre, une association d'Argenteuil-Bezons dispense des cours de vélo à des débutants et à des personnes souhaitant se perfectionner dans la pratique du vélo, notamment en milieu urbain.

Depuis le 25 octobre, l'antenne d'Argenteuil-Bezons de l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) a lancé sa vélo-école. Un projet longtemps repoussé, faute de local pour stocker les vélos. Un beau succès de fréquentation en à peine trois mois d'existence !

Au fil des mois, le projet de vélo-école est devenu le dossier prioritaire de l'antenne. Et à chaque fois le même problème sans réponse jusque-là : le local. Pourquoi dans une ville comme Argenteuil, 105 000 habitants et une vie associative plutôt dynamique, ou Bezons, n'arrive-t-on pas à trouver une solution ?

Finalement, c'est à la MJC d'Argenteuil que l'antenne a pu poser ses deux-roues, étape déterminante du projet réussie grâce à Claude, notre homme de réseau. Serge de son côté a géré la partie inscriptions des élèves et celles des encadrants. Car les uns ne peuvent fonctionner sans les autres.

Nous avions bon espoir d'avoir un minimum suffisant d'apprentis cyclistes.

Un groupe de débutants sous la conduite de Nicole, membre de MDB, à gauche

Demandes d'inscriptions

Lors du forum des associations d'Argenteuil en septembre, les demandes d'inscriptions ont vite dépassé nos prévisions : plus de 25 contacts !

Dès la première séance, ce sont une dizaine de personnes qui ont suivi les cours. Des femmes surtout, motivées comme jamais. Côté encadrants, l'envie était aussi très forte : à chaque fois, trois à six encadrants (avec le support de membres de Réseau Vélo 78, dont son distingué président, Lionel, devenu moniteur très actif !) ont distillé leurs conseils aux trois groupes. Les débutants se rendaient sur les berges de Seine côté Colombes, près du pont d'Argenteuil. Une pente douce idéale pour se lancer. L'autre groupe « intermédiaire » pédalait lui sur le parking du marché Héloïse d'Argenteuil. Là, nos stagiaires pouvaient enchaîner les exercices : tourner en levant le bras, se lever de la selle (et éviter les aspérités de la route), s'arrêter, slalomer etc. Enfin les « confirmés » effectuaient des circuits urbains en toute sécurité avec les encadrants. Nous nous sommes très largement inspirés de la méthode de nos amis de « Clichy à vélo ».

Un grand merci à Patrick et Béchir de nous avoir conseillés et accueillis : certains d'entre nous sommes venus assister à quelques séances très instructives.

Concept récent

La vélo-école est un concept relativement récent, qui comble un vide dans l'enseignement de la conduite des 2 roues non motorisées. Soit en apprenant à faire du vélo aux débutants, soit à en perfectionner la maitrise, pour les personnes qui manquent d'assurance.

Faire du vélo est une chose quasi naturelle pour beaucoup de personnes qui ont appris jeunes dans la rue, avec leurs parents, ou avec des camarades de jeu. Mais, pour d'autres, notamment des femmes, le vélo, dans leur jeunesse était réservé aux garçons. Le temps passant, elles souhaitent, elles aussi, accéder à ce moyen de transport, qui correspond également à une forme de liberté individuelle de mouvement.

Pour d'autres personnes, le besoin est de retrouver l'aisance, la capacité à faire du vélo en milieu urbain.

Les vélos écoles sont souvent de petites structures, créées et animées par des bénévoles convaincus. Au commencement, l'empirisme était de mise, faute de manuel pédagogique existant. Au fil du temps, les méthodes ont évolué, se sont perfectionnées. Le fonctionnement en réseau a permis de mutualiser les bonnes pratiques pour aboutir à des techniques pédagogiques très efficaces.

Pour toutes ces raisons, participer à une vélo-école donne un sens supplémentaire à notre engagement pour la défense de la pratique du vélo.

Catherine Christin
Antenne MDB Bezons-Argenteuil

Lionel Carrara
Président, Réseau Vélo 78

Vélo-écoles locales :

- MDB-Clichy-la-Garenne,
- MDB-Bois-Colombes
- MDB-Argenteuil

Sites Internet:

- www.mdb-idf.org/
- www.reseauvelo78.org/

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

Composition du Bureau

Présidente : Paulette Menguy

Vice Président : Jacques Firmin

Vice Président : François Aubrun

Secrétaire Général : Jean-Claude Parisot

Secrétaire : Gérard Moulin

Trésorier: Patrick Bayeux

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Jacques Firmin contact@aeb-parcimperial.fr

Comité de défense du parc à Houilles
Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél : 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Daniel Amgar vieux-pays-le-fresnay@laposte.net Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Patrick Breteuil breteuil.patrick@yahoo.com Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnes
Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable
(sensibilisation et communication sur le développement durable)
Ursula Grandcolas forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 06 87 46 02 07

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Maisons-Laffitte développement durable
Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival
Fanny Muller www.patrimoine-et-urbanisme.com/

Quartier de la Plaine à Sartrouville
Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Racine à Louvecinnes
François Arlabosse association_racine@orange.fr Té: 01 39 69 21 75

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jacques Lauvinerie arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 14 36 85

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

Cadeb Collectif agréé d'associations pour la défense de l'environnement dans la boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes
14, rue Charles Bémont78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr